

Cher patient, vous allez bientôt être implanté d'un défibrillateur automatique.

Afin d'optimiser votre prise en soin, nous vous proposons un suivi à distance via un boîtier de télécardiologie.

Qu'est ce que la télécardiologie ?

La télécardiologie est destinée à assurer votre suivi à distance une fois le défibrillateur implanté via un transmetteur (ou communicateur) mis à disposition à votre domicile.

Le communicateur (ou transmetteur) lit automatiquement les informations contenues dans le défibrillateur, aux heures programmées par votre cardiologue.

Les données sont transmises, par le biais d'un moniteur connecté en réseau à un site internet sécurisé accessible par votre cardiologue.

Le communicateur génère des signalements d'alerte pour un certain nombre de situations, qui peuvent varier en fonction du modèle de dispositif implanté. Les alertes sont prévues pour avertir le médecin de problèmes potentiels pour la santé du patient ou l'intégrité du dispositif. Une fois un problème détecté et analysé, nous vous contactons afin de pouvoir le solutionner. Vous pouvez également être convoqué en consultation si des réglages sont nécessaires sur le défibrillateur.

La télécardiologie permet de surveiller votre prothèse entre deux consultations avec le médecin, elle ne les remplace pas.

Afin que nous puissions exploiter vos informations médicales, nous vous demanderons de signer un **consentement éclairé** une fois l'avoir lu, un exemplaire vous sera remis par l'équipe soignante

Comment et où installer le boîtier ?

Une fois le boîtier remis par l'équipe soignante durant l'hospitalisation, il vous reviendra de réaliser le branchement à votre domicile.

Votre boîtier devra être branché uniquement à une prise électrique au plus prêt de votre lit (table de chevet, sous le lit...) car ce dernier recueille les informations de façon automatique la nuit.

 <p>Groupement de Coopération Sanitaire Centre de Cardiologie du Pays Basque</p> <p>Capio</p>	<p>INFORMATION PATIENT, TELECARDIOLOGIE POUR DEFIBRILLATEUR</p>	<p>Réf : DTP EN 44 Indice révision : 1 Page : 2/1</p>
--	--	---

Une première transmission manuelle à réaliser.

Afin que le système de télécardiologie puisse s'activer, une première transmission manuelle devra être réalisée par vos soins.

Les instructions permettant de réaliser cette opération sont indiquées sur un petit manuel à l'intérieur du boîtier.

Une fois cette étape passée, il vous suffira de laisser le transmetteur branché à la prise électrique et les transmissions se feront de façon automatique.

En cas de difficultés

Si vous éprouvez des difficultés de branchement ou pour la première transmission manuelle, un numéro vert gratuit est mis à votre disposition. Ce sont des techniciens du laboratoire de votre futur défibrillateur, spécialisés, qui pourront vous apporter de l'aide.

Vous pourrez trouver ce numéro sur l'emballage du boîtier.

NB : La télécardiologie n'est pas un service d'urgence. En cas de problème de santé, privilégiez toujours les services d'urgence (pompiers, SAMU)

Merci de votre confiance, votre médecin et l'équipe soignante restent à votre disposition.